

Compte rendu de la séance de Conseil Municipal, jeudi 02 octobre 2020 à 18 h 30

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents (12)	Dominique Chaudey, Patricia Alexanian, Claude Bindit, Marylène Gimeno, Mélanie Pointurier, Fabienne Drezet, Christophe Schoenfelder, Jean-Luc Pairis, Josette Richard, Jérôme Mourot, Ghislain Chouet, Aline Richard (Arrivée à 20h00).
Absents excusés (2)	Jérôme Pernot (procuration à Mélanie Pointurier), Jérôme Hervé
Absent (1)	Bruno Jamet
Secrétaire de séance	Jérôme Mourot

Le 02 octobre 2020, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Dominique CHAUDEY, Maire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h38, sous la présidence de Dominique Chaudey, Maire. Emargement de la feuille de présence.

Ordre du jour

1. Etude de la proposition de la mutuelle (MNT) pour agent
2. Délibération vente de la parcelle B110
3. Délibération titre loyer garage pour la trésorerie (3mois)
4. Décision modificative budget communal
5. Informations centre socio-éducatif
6. Informations sur les reprises de délibérations du budget
7. Informations sécurité du village (bus)
8. Questions diverses

1. Etude de la proposition de la mutuelle (MNT) pour agent

Trois Agents sont concernés, deux d'entre eux privilégient la mise en place de tickets restaurant. Pour l'agent technique, l'offre d'engagement de dépense de la MNT s'élèverait à 28,40€ par mois. Une proposition est faite pour voir si une prise en charge à 100% peut être envisagée.

2. Délibération vente de la parcelle B110

Actuellement, la parcelle B110 d'une contenance de 149m² appartient à la commune d'Echenans Sous Mont Vaudois (parcelle située à l'intersection de la rue de Luze et la rue de Chagey). Cette parcelle sera scindée en 2 : 54 m² sera cédé à Mme Anaïs Bettera et 95 m² à Mme Josiane Alizon.

Une proposition à hauteur de 50€/m² sera faite auprès des futurs Acquéreurs. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge exclusive des acquéreurs.

Approbation unanime.

3. Délibération titre loyer garage pour la trésorerie (3mois)

A côté de la distillerie rue de la Fontaine, il y a un petit garage que la commune loue depuis de nombreuses années au peintre STADELMANN qui entrepose son matériel. Lors du mandat précédent, il avait été approuvé en raison du COVID qu'il ne serait pas facturé des loyers de location de garage entre la période de mars 2020 à mai 2020. Proposition de régularisation des loyers pour ces trois mois.

Approbation unanime.

4. Décision modificative budget communal

Budget assainissement :

Exploitation dépense chapitre 42 voté : 11366,04€ retiré 260€ soit 11106,04€ cela concerne des restes à réaliser qui faisaient doublons.

Approbation unanime.

Chapitre 68, voté 90,12€, ajout des 260€ soit 350,12€

Approbation unanime.

Investissement dépenses :

Chapitre 01, retiré la ligne 221 889,54€ sur le budget excédentaire.

Chapitre 21, passage de 441 051€ à 237 760€ (investissement en 2019 qui n'ont pas été réalisé sur EVI)

Approbation unanime.

5. Informations centre socio-éducatif

Une réunion d'information s'est tenue il y a 15 jours avec la Commune de Mandrevillars afin de discuter du projet du centre socio-éducatif en lieu et place du stade de football rue du Levant. Changement du Pôle actuel car sous dimensionné aujourd'hui accueil de plus de 120 enfants quelques fois. A l'étude également, une salle polyvalente avec une jauge de 200 places qui pourrait profiter aux communes de Mandrevillars et Buc (à discuter) et éventuellement d'un gîte.

Monsieur le Maire a rencontré la société ITINERAIRES ARCHITECTURE sur Belfort afin de présenter un essai de définition de projet qui sera rendu d'ici la fin de l'année 2020.

Si nous restons sur le groupe scolaire Mandrevillars, Echenans sous Mont Vaudois, nous aurions 5 classes. Le projet est ouvert aux autres communes qui dépendent de l'actuel pôle périscolaire (Chagey, Luze, Brevilliers). Dans l'hypothèse où ce projet intéresserait une ou plusieurs autres de ces communes, il conviendrait de le dimensionné à hauteur de 7 classes. Il deviendrait alors un pôle éducatif.

6. Convention avec Mandrevillars pour l'agent d'entretien,

Délibération de la commune de Mandrevillars concernant l'agent d'entretien rattaché à la commune d'Echenans sous Mont Vaudois :

« Pour faire face au travaux d'entretiens courants sur la commune de Mandrevillars, le conseil décide de recourir au service technique de la commune voisine d'Echenans sous Mont Vaudois à travers une convention de prestation d'entretien sur la base prévisionnelle de 60€ la demi-journée hebdomadaire à compter du 12 juin 2020 pour une durée d'un an ». Le Conseil municipal de la Commune d'Echenans valide cette convention dans les mêmes termes.

Approbation unanime.

7. Informations sécurité du village (bus)

C'est venu d'un problème de transport au pôle périscolaire. Réunion avec la Communauté de Communes et la société de transport MARON le lundi 28 septembre 2020. En cause, les bus du périscolaire rentrent sur le parking, déposent les enfants, reculent et repartent. Danger pour un enfant qui sort de l'école (non visibilité du chauffeur). D'après le code de la route, un bus n'a pas le droit de rentrer sur un parking voiture. Dans l'urgence, la solution serait d'arrêter le bus sur le CD130 lorsque celui-ci vient de Brevilliers, de déposer les enfants sur le trottoir et ensuite les FRANCAS doivent assurer la sécurité de ces derniers

(présence de deux animateurs obligatoire).

Monsieur le Maire a signalé au Président des FRANCAS Monsieur PETITJEAN que s'il y avait 50 enfants qui descendent du bus, la présence de 4 animateurs était requise, ce dernier s'engage à mettre le personnel nécessaire à disposition.

Une proposition faite par la société MARON et Monsieur le Maire à la Communauté de Communes serait de faire une aire de retournement, bus arrivant d'Héricourt, les enfants descendraient juste dans l'alignement du temple ce qui éviterait toutes traversées du CD130.

Concernant le bus venant de Luze en direction d'Echenans Sous Mont Vaudois (route de Luze) à différents moments de la journée, un problème de sécurité se pose. Ce dernier n'a pas à circuler sur la commune car il n'est pas sur son itinéraire initial. Un rendez-vous avec le chauffeur est programmé.

8. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2019

Ce rapport est disponible sur [le site de la Sytevom](#)

9. Questions diverses

- Délibération concernant la médiathèque d'Echenans afin d'obtenir le label Lire et Faire Lire pour une durée de deux ans renouvelable. Il s'agit d'une association s'occupant de répertorier des personnes sur les communes étant bénévole dans les médiathèques afin de pouvoir accueillir et faire la lecture aux enfants une fois par mois.
La commune d'Echenans sous Mont Vaudois souhaite obtenir le label ma commune aime lire et faire lire. Pour cela, elle souhaite s'engager et promouvoir la lecture sur son territoire en favorisant le développement du programme Lire et Faire Lire en communiquant sur les actions menées par les bénévoles pour valoriser et développer la mise en place du programme, favorisant la présence de Lire et Faire Lire dans le projet éducatif et associant les bénévoles, lecteurs aux manifestations culturelles locales, comme par exemple cette année sur le thème du voyage. Aucun coût ne sera facturé à la commune.
- Information par voies postales ou mails de la part d'ENEDIS (le gestionnaire du réseau électrique) de la pose prochaine des compteurs Linky dans les foyers de la commune.
- Concernant le déploiement de la fibre, entre juin 2021 et septembre 2021, les opérateurs auront l'obligation de préparer la prospection commerciale afin d'établir des offres auprès des habitants de la commune. Le branchement sera pris en charge. Pour rappel, le SRO (sous répartiteur optique a été posé au croisement CD130 / rue du Levant. La fibre optique n'est pas encore tirée depuis Héricourt.
- Devis pour un nettoyeur vapeur pour les objets et surface scolaires pour un budget de 880,85€ accepté avec un an de garantie.
- Suite à une consommation importante de savon et d'essuie main au sein de l'école suite au COVID, une demande de devis a été engagée auprès de la société TOUSSAINT spécialisée dans l'hygiène et le nettoyage.
- Certains habitants ont signalé la présence d'un dépôt sauvage de tonneaux et palettes dans le nouveau lotissement.
- L'inscription pour l'affouage est ouverte, les intéressés peuvent s'inscrire à la mairie ou directement auprès de Monsieur Jean-Luc PAIRIS.

Levée de séance 21h44